

## POUR UNE CLARIFICATION DE LA NOTION DE SUJET : GAGE DE LA COMPRÉHENSION DE SA VÉRITABLE FONCTION

**Bédabrou Jean-Nanquel KOUASSI**

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

[kouassibedabrou@gmail.com](mailto:kouassibedabrou@gmail.com)

**Résumé :** Fondée sur une conception sémantico-syntaxique, la notion de sujet ne se laisse pas saisir aisément, occasionnant ainsi une prolifération terminologique au fil des théories linguistiques de nature à semer la confusion dans l'esprit. Mais l'énonciation, en tant que théorie de la subjectivité dans le langage permet d'appréhender cette notion à travers une dualité oppositive regroupant toutes ses acceptions. En effet, une approche qui opte pour un cadre dialectique où interagissent les protagonistes du discours (co-)énonciateur /sujet grammatical ou sémantique, énonciateur/co-énonciateur permet de saisir, comme un berceau définitionnel, les fonctions syntaxiques, sémantiques et référentielles de cette notion. En définitive, le mode de structuration dont l'énonciateur se sert vis-à-vis du sujet sémantique ou grammatical d'une part et vis-à-vis de son alter-égo d'autre part, soit pour référer à l'extralinguistique où au métalinguistique influe sur le statut du sujet.

**Mots-clés :** sujet, (co-)énonciateur, énonciation, sémantique, référence.

### FOR A CLARIFICATION OF THE NOTION OF SUBJECT: A GAGE FOR THE COMPREHENSION OF ITS TRUE FUNCTION

**Abstract:** Based on a semantico-syntactic conception, the notion of subject is not to be easily grasped; it stems from that situation a terminological proliferation liable to entertain confusion in people's mind. All the same, the theory of uttering process, as a theory of subjectivity in language favors an understanding of that notion through an oppositive duality that comprises all its meanings. Actually, an approach that makes the choice of a dialectic frame in which interact the protagonists of discourse (co)speaker/grammatical or semantic subject, speaker/co-speaker, as a defining cradle, helps grasp the syntactic, semantic and referential functions of that notion. Definitively, the structuring method used by the speaker towards the syntactic or semantic subject and towards his co-speaker has an impact on the statute of the subject.

**Keywords:** subject, (co-)speaker, uttering process, meaning, reference.

### Introduction

La grammaire traditionnelle a donné aux unités linguistiques des définitions. Certaines d'entre elles masquent la perception adéquate de la fonction de celles-là dans la langue, c'est-à-dire leurs véritables fonctions sémantico-syntaxiques et référentielles. L'étude que nous faisons se rapporte au cas de la notion

de sujet. Indéniablement, cette notion est source de grande confusion comme en témoignent les divers qualificatifs utilisés à chaque fois par des linguistes dans un souci de préciser leur perception de cette notion. Cette tendance ne prendra probablement pas fin aussi longtemps que ce concept restera mal-maîtrisé. Aussi voulons-nous faire apparaître la fonction à la fois complexe et subtile de cette notion pour en harmoniser les différentes vues. Pour se faire, nous tenterons de satisfaire la problématique suivante. Au-delà de tous les qualificatifs, quelle définition plausible pouvons-nous donner à la notion de sujet ? Comment la plupart des définitions jusque-là tautologiques n'ont-elles pas favorisé une meilleure analyse de la fonction de cette notion ? Une perception perspicace de son statut en tant que catégorie linguistique complexe sera la clef pour une analyse pertinente des diverses fonctions de cette notion et une définition adéquate.

Avant d'entamer la discussion proprement dite, précisons que l'énonciation telle que postulée par Benveniste et mise en œuvre par Culioli, Adamczewski et d'autres énonciativistes sera notre cadre théorique. Notre corpus est composé de quelques énoncés au sens large, justes nécessaires pour notre discussion. La contrastivité est privilégiée comme méthode d'analyse afin de capitaliser les faits de langue communs au français et à l'anglais. Notre objectif se déduit de notre libellé : clarifier et harmoniser les différentes terminologies à travers une définition qui les résume à l'essentiel de sorte qu'après avoir maîtrisé cette notion, l'on ne soit plus obligé de recourir à de nouvelles désignations superflues. Le développement de cette étude se fera en trois parties. D'abord, nous ferons un examen critique de la définition de la notion de sujet. Ensuite, nous proposerons des paramètres nouveaux nécessités par une adéquate définition de la notion de sujet. Enfin, nous montrerons en quoi la compréhension de la fonction de cette notion se manifeste à travers ses différentes terminologies

## 1. Examen critique de la définition de la notion de sujet : quelques acceptions de cette notion

Depuis ARISTOTE, la notion de *sujet* est définie dans le cadre d'un syntagme prédicatif. En effet, *sujet* et prédicat sont définis corrélativement. Ainsi la relation prédicative est considérée comme « la relation qui se noue entre un sujet et un prédicat » ou encore dans les termes aristotéliens : « la relation dans laquelle quelque chose est prédiqué d'un sujet » (Généviève Girard, 2004, P.39). Nous avons donc affaire, dans ce cas, à une conception syntaxique du *sujet*. Traditionnellement, on considère le sujet comme « ce dont on parle, l'élément dont on parle » (*Idem*, P.39 ; Michel Maillard. 2008, P.26). Cette définition semble vague dans la mesure où elle fait subsister une ambiguïté. D'une part, elle est syntaxique, et d'autre part, se voulant laconique, elle verse dans la sémantique. Cette ambiguïté prend racine dans notre pratique linguistique depuis l'école primaire. À propos, le livre de lecture Français CM2 (2.000, NEI), donne d'autres détails :

- a) Le sujet constitue avec le verbe un élément obligatoire de la phrase. Il ne peut être supprimé ni déplacé,
- b) Il peut être remplacé par *il(s)* ou *elle(s)*,
- c) Il fait varier le verbe en nombre, en personne et en genre.

Cependant cette définition mi-syntaxique et mi-sémantique est contredite par les faits.

## 1.2 Contradiction dans la définition de la notion de sujet

D'abord, ce dont on parle dans une relation prédicative n'est pas toujours un sujet. Ensuite, le sujet d'un énoncé peut être désagentivisé. En outre, la pronominalisation contredit le postulat du sujet sémantique qui réfère à l'extralinguistique. Enfin, la passivation est une opération qui fait changer au sujet sémantico-grammatical sa position paradigmatique et sa fonction sujétale grammaticale.

*-La cible ou l'objet du propos n'est toujours pas un sujet*

Considérons quelques exemples ; soit les trois énoncés ci-dessous 1, 2&3:

1)-Yapo est un homme de bonne moralité !

2)-Yapo, je le connais, c'est quelqu'un de bien !

3)-*Yapo* est en train de faire des efforts pour respecter ses engagements.

Nous avons souligné les unités qui assument la fonction de sujet. Elles regroupent les noms propres, les pronoms; on peut étendre à cette liste les noms communs de personne, de chose, etc. Mais cette liste est loin d'être exhaustive et à l'intérieur de certaines catégories grammaticales, d'autres distinctions sont de mise sans oublier les syntagmes et les propositions susceptibles d'occuper la même position syntaxique sujet que le nom propre. Si dans l'énoncé (1) *Yapo* constitue le sujet, un tel raisonnement n'est pas valable dans l'énoncé (2) ; or dans les deux cas, c'est toujours *Yapo* qui est visé par le discours ; il est celui dont l'énonciateur parle. En dépit du fait qu'il soit la cible ou la visée du propos, *Yapo* n'est pas sujet. Pour preuve, son alter-égo (l'anaphorique *le*) atteste clairement que *yapo* joue ici un rôle objectal. D'emblée, il y a ambiguïté. Ainsi, l'on tentera d'apporter une spécification. Dans cet élan, la grammaire traditionnelle argue que le sujet est « celui qui fait l'action ou est dans l'état exprimé par le verbe » (Michel Maillard. op.cit. P.27). En d'autres termes, le sujet réfère extra-linguistiquement à un être animé. Or ce ne sont pas tous les « *sujets animés* » qui sont aptes à accomplir une action ou référer à l'extralinguistique de par leur statut.

*-La désagentivisation du sujet*

L'énonciateur peut désagentiviser le sujet grammatical et sémantique en faisant un commentaire sur ce dernier ; ce qui compte, ce n'est plus ce que fait le sujet mais plutôt l'énonciateur. C'est en ce sens que pour Henri Adamczewski (1982, P.61) : « le sujet grammatical d'un énoncé en *be+ing* ne peut en aucun cas, être agent [ ] ». Ainsi (3) pourrait être traduit en anglais par (4b) :

(4)

4a-Yapo endeavors to keep his words.

4b-Yapo **is** endeavoring to keep his words.

De l'agentivité du sujet en (4a) avec une relation ternaire opérée via la marqueur **V-S** (verbe+s), on est passé à une relation binaire avec le marqueur **be-ing** dans

laquelle le sujet est la cible du commentaire de l'énonciateur. Cette assertion de DE VOGUE Sarah (1995, P.259) traduit ce fait : « Il serait inscrit dans la langue qu'il y ait deux modes de vérité : la vérité des sujets, et ce qui serait une vérité des événements, que les sujets ne constatent pas, qu'ils transmettent ». Cette dualité correspondrait chez Adamczewski au micro-système phase1 /phase 2, chez Benveniste à la dualité signifiante des signes/signifiante de l'énonciation et chez Guillaume à la dualité incidence de langue/incidence de discours.

#### *-La pronominalisation du sujet*

Considérant (3), *il* est un pronom reprenant anaphoriquement le nom propre *Yapo*. En effet, le soi-disant pronom personnel *il* se définit comme un indéfini ou indéterminé, il ne saurait donc correspondre tout seul à un individu dans l'extralinguistique. En tout état de cause, il ne renvoie à aucune personne concrète animée de volonté et capable d'accomplir une action. C'est pourquoi Benveniste l'appelle la "non personne". Cela étant, sa référence ne peut être absolument que métalinguistique. *Il* a donc une valeur « sémantique » qui le distingue de *je* et *tu*, et une fonction syntaxico-référentielle qui lui permet de reprendre anaphoriquement *Yapo*. De surcroît, tandis qu' *il* relève d'une situation discursive morphosyntaxique, *je* (et *tu*) relève(nt) d'une situation discursive pragmatique ; dans (2), c'est au regard de la situation discursive pragmatique que le référent de *je* peut être identifié. La pronominalisation contredit la définition du sujet du point de vue sémantico-référentiel. C'est en ce sens que citant John Lyons, (Silue n. Djibril, 2010: P.44) se veut sans ambages: « [...] un sujet est un segment syntaxique, non un être. Le réel ne contient pas plus de sujet que de complément d'objet ou de voix passive s'opposant à l'actif. Ce sont des notions linguistiques ». La passivation affecte également le sujet.

#### *-La passivation et la dégrammaticalisation du sujet sémantique*

L'un des plus grands désaveux de la conception mi-syntaxique/mi-sémantique de la notion de sujet est dû à la passivation. Empruntons un énoncé à Girard G. comme exemple (5):

5)-Pierre a été récompensé par sa maîtresse.

Comment expliquer que « sa maîtresse » qui est agent de l'énoncé ne soit pas sujet grammatical, et que ce soit le COD « pierre » sans heurter l'intelligence de l'individu lambda à qui le contraire a été inculqué? D'après Girard (op.cit., P.43), le sujet syntaxique est « l'élément qui donne l'accord au verbe, mais aussi l'élément qui est devant le verbe (à gauche du verbe) ». Mais elle semble se contredire peu après en argumentant que la relation sémantique au verbe est exprimée par la fonction du sujet sémantique et syntaxique dans la phrase active, et par le complément d'agent dans la phrase passive. Le paradoxe est que dans ce cas le complément d'agent ne donne pas l'accord au verbe et ne peut non plus se prévaloir de la fonction de sujet. C'est tout à fait normal que face à un tel paradoxe elle admette que « la notion de sujet déborde le cadre sémantico-syntaxique » (*Ibidem*, P.41).

Pour Robert Martin (1983, P.214) « en dépit d'une littérature considérable, la notion de sujet n'a pas encore reçu, en effet, de définition universellement acceptable ». S'appropriant de la conclusion de Huddleston face à la difficulté de caractériser le sujet syntaxique, Désagulier G. (2005, P.109) affirme qu'il n'existe pas de définition du concept de sujet qui inclut des conditions nécessaires et suffisantes, ce qui avait incité ainsi Huddleston (1984, P.72) à postuler un prototype enclin à la variation : « [ ] rather we have given a set of properties which define the prototype, allowing for subjects to differ from the prototype in various ways ».

Face à ce paradoxe et à l'impasse, il est plus qu'impérieux de recourir à des paramètres nouveaux permettant une meilleure appréhension de cette notion.

## 2. Des paramètres nouveaux pour la définition de la notion de sujet

Dans cette section, nous évoquerons quelques paramètres, pas forcément la totalité, à savoir le cadre pragmatique interlocutif, et la situation référentielle en vue d'une meilleure définition de la notion de sujet. Ces paramètres peuvent être déduits des faits exposés dans la section précédente.

### 2.1 L'énonciateur/co-énonciateur

Le concept de subjectivité, par Émile BENVENISTE, met en relief l'importance de l'énonciateur et du co-énonciateur désormais (*co*)énonciateur<sup>1</sup> dans la structuration d'une prédication<sup>2</sup>. En réalité ; quand le (*co*)énonciateur énonce un sujet dans une relation prédicative : sujet-verbe-objet (sujet-to-prédicat)<sup>3</sup> ; il s'énonce lui-même. Dans cette perspective benvenistienne, Paul Larreya affirme que : « le terme subjectivité désignera, d'une façon générale, l'intervention de l'énonciateur dans le contenu et la forme de son énoncé » (1998, P.70). Le (*co*)énonciateur devient ainsi un élément décisif dans la définition de la notion de sujet. Ignorer le (*co*)énonciateur qu'on pourrait qualifier de *super sujet* ne manquera pas de conduire à une mauvaise interprétation du rôle que ce dernier fait jouer au sujet subalterne. En réalité, le rôle du sujet syntaxique ne saurait s'affranchir de celui du (*co*)énonciateur. Pour comprendre et évaluer le rôle du sujet syntaxique ; il s'avère nécessaire de considérer celui du (*co*)énonciateur. En effet, c'est dans le cadre pragmatique interlocutif et seulement à l'intérieur de ce cadre qu'émergent les protagonistes du discours je/tu en tant que sujets du prédicat. Leurs référents en tant qu'antécédents ne peuvent être repérés qu'à l'intérieur de ce cadre. Cette assertion de Désagulier (op.cit., P.105) souligne son importance :

La subjectivité ne dépend pas du sens, mais de la position du sujet cognitif vis-à-vis de l'évènement et de son interprétation. La

<sup>1</sup> Nous procédons à une coalescence des deux formes pour dire que nous avons affaire à des entités con-substantielles ; on ne saurait avoir l'une sans l'autre.

<sup>2</sup> Il s'agit ici d'énoncé qui met en jeu un sujet et un prédicat car un énoncé au sens large ne présuppose pas une telle relation. Dans cette perspective, il convient de distinguer le « prédiqueur » de l'énonciateur ; de même une prédication à sens sermonnal est à distinguer d'une « prédication », opération réalisée par un prédiqueur.

<sup>3</sup> D'après ADAMCZEWSKI ; le marqueur *to* de l'anglais symbolise le nœud minimum d'une relation prédicative

subjectivité se produit lorsque la perspective adoptée n'est plus centrée autour du sujet(syntaxique) d'énoncé, mais du sujet d'énonciation

Cependant la complexité de ce cadre est aussi dû au fait que (co)énonciateur et sujet peuvent ou ne pas coïncider. Le cadre pragmatique interlocutif devient plus complexe quand énonciateur et sujet ne coïncident pas. C'est en ce sens que Baylon et Fabre (1990, P.169) disent que : « [ ] *je* peut désigner en dehors du sujet parlant [ ] l'énonciateur est responsable du discours tenu bien plutôt que le sujet parlant ou écrivant ». Hormis ce cadre, l'activité discursive du (co)énonciateur est également décisive.

## 2.2 L'activité référentielle du (co)énonciateur

Le (co)-énonciateur, dans son activité référentielle, peut également influencer sur le sujet. Dans la structuration d'un énoncé, le (co)énonciateur choisit les unités linguistiques en fonction de sa visée référentielle. Il peut se servir de celles-là pour référer directement à l'extralinguistique, pour nommer des concepts, dénoter la réalité, renvoyer à la notion ou introduire en discours pour la première fois. Selon Adamczewski (1982, Pp.38-52 ; 1992, Pp.29-33), le (co)énonciateur effectue des opérations de phase1. Par exemple, (1) est un énoncé de phase1 par lequel le (co)énonciateur réfère à l'extralinguistique et à une notion pure et simple sans prise de position particulière. Tous les éléments syntaxiques n'étant pas saturés<sup>4</sup> (présupposés), sont posés excepté l'anaphorique *il*. D'autre part, il peut faire basculer cet énoncé en phase2 par une opération métalinguistique en saturant ou présupposant la relation prédicative via le marqueur *be+ing*(anglais). L'énoncé (3) est de phase2, et le morphème *est en train de (être en train de)*<sup>5</sup>, l'équivalent du marqueur anglais est un opérateur permettant au (co)énonciateur de passer en phase2 (*Ibid*, Pp.57-73 ; Pp.38-44) . Il en résulte qu'en (1), *Yapo* est agent contrairement à (3) où étant l'objet du commentaire du (co)énonciateur, il ne peut, en aucun cas, être agent d'après Adamczewski. L'exemple le plus patent est celui de l'opération de passivation qui permet au (co)énonciateur de promouvoir le complément d'objet d'une phrase active au rang de sujet tout en rétrogradant le sujet au rang de complément d'agent. Pour Désagulier (op.cit., P.106), à la voix active, le lien entre un verbe (modal) et sa cible est assuré par le sujet syntaxique ; au passif, ce lien est établi par le sujet qui conceptualise l'évènement. En conséquence, définir la notion de sujet en termes d'agentivité est illusoire dans la mesure où ce qui est décisif, c'est le mode référentiel soit extralinguistique, soit métalinguistique.

<sup>4</sup> La « saturation », dans le programme minimaliste en GG, est le fait de pourvoir à un verbe tous les arguments potentiels ; en énonciation, cela consiste à faire subir à une entité une opération de détermination maximale ou encore de phase 2. En d'autres mots, du codage simple, on passe au surcodage.

<sup>5</sup> Si *être en train de* est le marqueur de saturation pour un prédicat au présent, le marqueur *-ait* (l'imparfait) permet de saturer un énoncé au passé simple.

### 3. Fonction de la notion de sujet à travers ses différentes terminologies

Pour saisir véritablement la notion de sujet et partant sa fonction, il importe de considérer, outre les paramètres évoqués supra, toutes les terminologies afférentes, elles ramènent à trois grandes distinctions.

#### 3.1 Distinctions oppositives théoriques

##### *-Sujet du verbe/Sujet du prédicat*

Le rapport sujet du verbe/sujet du prédicat nous amène à la distinction de la phrase de l'énoncé qui sont leurs cadres respectifs. La phrase se distingue de l'énoncé par sa complétude syntaxique et son aptitude à intégrer des structures phrastiques complexes contrairement à l'énoncé qui n'en a absolument pas besoin pour être significatif. (Denis Creissels, 1991, P.261-277; Kouadio Jérémie, 1996, P.392-395). La distinction étant d'ordre théorique, les deux types de sujet renvoient à la même réalité comme dans les deux énoncés suivants:

(6)

6a-Yapi part à Alépé demain.

6b- pars !

Dans l'énoncé (6a), *Yapi* est sujet du verbe *part* et du prédicat *part à Alépé demain*. En outre, en (6b), le sujet du prédicat est implicite. Seul le contexte pragmatico-discursif permet de faire émerger le sujet *tu* en surface du prédicat *pars* tel que cela apparaît dans (7) ci-dessous:

7a-tu dois partir à Alépé demain !

7b-je te dis « pars à Alépé demain »

7c-je te dis de partir à Alépé demain.

Cette dualité est homothétique de la dualité sujet de la phrase/sujet de l'énoncé dans la mesure où l'une trouve son intégration dans l'autre. Dans les deux cas, il s'agit de la même réalité c'est-à-dire le *sujet* en tant que l'élément thématique, un pilier de la relation prédicative donnant l'accord au verbe. Tandis que l'un est explicite et rend l'accord sujet-verbe explicite, le second ne l'est toujours pas nécessitant, quelquefois, un recours au contexte pragmatico-discursif. Outre cette distinction syntaxico-pragmatique du sujet, il convient de faire une distinction au sein des protagonistes du discours.

##### *-Sujet parlant, locuteur, énonciateur/sujet écoutant, allocutaire, co-locuteur, co-énonciateur*

Ce que Chomsky appelle sujet parlant, Benveniste l'appelle locuteur. Pour les énonciativistes, c'est l'énonciateur. Ces différentes dualités respectives désignent la même réalité sauf l'importance théorique qui a évolué. Et cette réalité n'est rien d'autre que celle des " protagonistes du discours " : le *je* et le *tu* qui constituent chez Benveniste l'un des piliers de l'appareil formel de l'énonciation. En effet, dès que le locuteur s'approprie le discours : « il plante l'autre en face

de lui, quel que soit le degré de présence qu'il attribue à cet autre. Toute énonciation est, explicite ou implicite, une allocution, elle postule un allocutaire » (Benveniste, E., 1974, P.82). Puisque d'après Benveniste, ce sont des formes vides qui deviennent pleines lorsqu'elles sont émises par un locuteur, alors l'identité de ce dernier est étroitement liée à ces formes et à l'instance de discours (cf. Kallet Vahoua A., 2003, 278-279). Selon Adopo Assi (2004, P.15), ce sont des agents de discours formant le réseau d'individus linguistiques permettant l'actualisation de la langue en acte de parole. En d'autres termes, ce sont des anaphoriques, des substituts représentant d'autres signes (des antécédents) qui eux peuvent désigner directement des choses extralinguistiques (Kallet V., op. cit, P.278). Leur fonction sujétale dérive de celle de leurs antécédents. C'est dire que s'ils sont sujets, c'est que les antécédents qu'ils représentent le sont également. Il faut une définition corrélatrice qui distingue chaque entité dans sa fonction sujétale.

### 3.2 Distinction oppositive discursive : voix active/voix passive

Cette distinction concerne la dualité sujet explicite, exprimé, réel ; en surface/sujet implicite, effacé, virtuel, en profondeur. Cette dualité est mieux visible à travers l'opération de passivation. Pour Geneviève Girard, on a recours à la passivation lorsque le lexique se trouve limité pour exprimer le même procès à la voix active selon l'ordre *svO* quand le sujet et le complément d'objet inter-changent leur position (Girard G., 2004, P.42). La deuxième raison est que le sujet étant présumé et acquis d'avance, n'est plus indispensable. Partant il peut être effacé par le (co)énonciateur étant recouvrable à travers le contexte et la situation discursive. Ainsi, de (8):

8a-la maîtresse a récompensé la fille,

on peut passer à :

8b-la fille a été récompensée.

Pour ADAMCZEWSKI, la passivation est une opération de phase2 par rapport à la voix active. (ADAMCZEWSKI H., 1982, Pp.179-204). Il s'agit donc d'un surcodage opéré par le (co)énonciateur en situation discursive. En 8a, il s'agit d'un sujet explicite (sémantique) et consorts, en 8b c'est l'inverse. Cependant, à côté de ce sujet à statut sémantique coexiste un sujet purement syntaxique ; bien qu'il s'agisse de noms dans les deux cas, le sujet explicite et/ou implicite réfère à l'extralinguistique et le syntaxique au métalinguistique. La voix passive (phase2) en tant que l'anaphorique de la voix active (phase1) réfère au métalinguistique contrairement à la voix active qui réfère à l'extralinguistique. Concernant les « pronoms personnels »<sup>6</sup>, « on » permet d'opérer une dualité oppositive dans laquelle

<sup>6</sup> Les pronoms personnels sont l'objet de plusieurs désignations : pronom série 1 et 2 ou tonique et non tonique: je/moi(Benveniste), indice de personne/constituant nominal (Kouadio Jérémie), déictiques (chez les énonciativistes), déictiques personnels (Koné Djakaridja). Dans un article à paraître, où nous avons proposé une désignation plus cohérente qui reflète la fonction morphosyntaxique et référentielle de ces entités, « moi » est désigné comme déictique personnel cataphorique (DPC) et « je » déictique personnel anaphorique (DPA) ou déictique sujétal prédicatif (DSP). Contrairement à Benveniste, « je » est considéré série 2 et « moi » série 1.

« on » représente l'implicite et les autres pronoms l'explicite. La définition de la notion de sujet ne saurait être justifiée ni par la position paradigmatique de l'élément *filles* ni par sa fonction syntagmatique dans la relation prédicative sujet-prédictat puisqu'en dépit du fait qu'il donne l'accord au verbe, il n'est pas sujet-agent contrairement à *la maîtresse* même si ce dernier élément n'est pas explicite du fait du type d'opération mis en œuvre par le (co)énonciateur. Que retenir en guise de conclusion ?

### Conclusion

En guise de conclusion à cette étude, retenons que la notion de *sujet* est de nature complexe comme en témoignent les différents qualificatifs qui l'accompagnent. Mais au-delà de cette complexité apparemment déroutante pour le profane ou même le linguiste non averti, trois distinctions suffisent pour cerner cette notion. D'abord, la distinction sujet du verbe/sujet du prédicat au niveau phrasique atteste d'une évolution théorique en passant par la grammaire traditionnelle à l'énonciation. En outre, la distinction sujet parlant/sujet écoutant et consorts avec pour qualificatifs plus récents (sujet) énonciateur/(sujet) co-énonciateur réfère aux protagonistes du discours. Ensuite, au niveau discursif, dans la dialectique voix active/voix passive, le (co)énonciateur peut rendre le sujet grammatical (syntaxique) ou le sujet sémantique explicite ou implicite. Cette dualité donne lieu à plusieurs terminologies synonymiques. Ces trois dualités majeures regorgent toutes les terminologies et permettent d'en rendre compte. Mais dans tous les cas, peu importe l'agentivité du sujet, en tant qu'élément thématique crucial de la relation prédicative, il demeure un sujet grammatical. Toutefois, le sujet énonciateur, en tant que *supersujet*, peut dépouiller le sujet sémantico-syntaxique de ses attributs grammaticaux pour en faire un sujet-agent dans le rôle d'un complément d'agent dans le jeu discursif qui le lie à son alter égo, sujet co-énonciateur à travers une opération de passivation de phase<sup>2</sup>. En définitive, la fonction et la définition du *sujet* se trouvent conditionnées par les dialectiques énonciateur/sujet sémantico-syntaxique et énonciateur/co-énonciateur qui peuvent le (sujet) privilégier ou le minimiser. Ainsi une définition adéquate de la notion de sujet doit prendre en compte tous ces paramètres à savoir que *le sujet est un élément thématique pilier dans une relation prédicative dont la validation du procès peut donner lieu à un bicéphalisme sujétal sémantico-syntaxique opérée par les protagonistes du discours pour référer à l'extralinguistique ou au métalinguistique*. La valeur sémantico-syntaxique (grammaticale) du *sujet* étant tributaire de son statut de nominal et de morphème qui est le gage de sa fonction référentielle à l'extra-et/ou au métalinguistique.

### Références bibliographiques

- Adamczewski, H. (1982). Grammaire linguistique de l'Anglais. Paris : Armand Colin.
- Adopo, A. F. (1990). Énonciation et pragmatique en linguistique, *CIRL*, 26, 65-108.
- Benveniste, E. (1974). Problèmes de linguistique générale. Paris : Gallimard.
- Chomsky, N. (1965). Aspects de la théorie syntaxique. Paris : Seuil.

- Culioli, A. (1968). Définition de termes et concepts linguistiques in encyclopédie alpha. Paris : Grande Batelière.
- Culioli, A. (1990). Pour une linguistique de l'énonciation : Opérations et représentations. Tome 1. GAP : Ophrys.
- Creissels, D. (1979). Unités et catégories grammaticales. Publications de l'Université des langues et lettres de Grenoble.
- De Vogue, S. (1995). L'effet aoristique, *Langue et langage, Mélanges offerts à Antoine Culioli*, PUF, Paris.
- Girard, G. (2004). La notion de sujet et la notion de complément, *Cercle*, Université de Paris III, EA 34-14.
- Larreya, P. (1985). Le Possible et le Nécessaire. Paris : Fernand Nathan.
- Maillard, M. (2008). Le prédicat : comment sortir de la tour Babel, *LIDIL*, 37, 23-43 [En ligne], consultable sur URL : <https://dialnet.unirioja.es/servlet/autor?codigo=2278457>
- Wagner R. L., & Pinchon J. (1969). Grammaire du Français classique et moderne. Paris : Hachette supérieure.